

AIMANTS ÉLECTRO-PERMANENTS

Lits de rails



Sécurité absolue grâce à la force de levage autonome des aimants électro-permanents SGM.

QUELQUES RÉFÉRENCES



Lits de rails



SÉCURITÉ

La force de levage des aimants électro-permanents est indépendante de toute source d'énergie externe = aucun risque de chute accidentelle de la charge en cas de coupure de courant ou d'interruption de câble.

La force de levage reste constante dans le temps = aucun risque de chute de la charge dû à une diminution de la force magnétique.

L'opérateur n'a pas besoin d'être en contact avec les rails, ni de les traverser ou de monter sur le wagon. Le système magnétique est commandé à distance par radiocommande. Aucun besoin de pinces.

La technologie des contrôleurs d'aimants électro-permanents permet d'introduire des redondances de sécurité.

L'utilisation des aimants électro-permanents est particulièrement recommandée dans les zones où des coupures inattendues d'électricité peuvent survenir.

PRODUCTIVITÉ

Quelle que soit la longueur du rail, il est relâché par les aimants électro-permanents en seulement 3 secondes.

Aucune limite quant à la longueur des rails pouvant être manipulés.

Contrairement aux électroaimants, les aimants électro-permanents ne génèrent pas de chaleur lorsqu'ils sont alimentés, ce qui signifie qu'ils n'imposent aucune limitation au cycle de service.

FACILE À UTILISER

Le fonctionnement se fait généralement via radiocommande. Possibilité de pré-sélectionner facilement le nombre d'aimants électro-permanents nécessaires selon la longueur du rail à manipuler.

Contrairement aux électroaimants, le magnétisme résiduel laissé dans les rails est négligeable pour les processus suivants (soudure).

Les contrôleurs électroniques pour aimants électro-permanents sont technologiquement moins complexes que ceux des électroaimants.

Cela, combiné au fait que les aimants électro-permanents ne génèrent pas de chaleur lorsqu'ils sont alimentés, rend cette technologie plus simple à entretenir.

Aucun besoin de batterie de secours.

